

accordé licence de faire rimer *Ybex* avec *tex* : ce qui oblige à lire dans les deux cas la lettre *x* avec sa valeur d'abréviation, soit *us*. On ne lira donc pas *Ybex* comme *ibèks*, mais comme *ibéüs*, voire *übéüs* si l'on se pique d'hellénisme. Le rapport avec *Ubu* s'en trouve, effectivement, conforté.

Marin LEVESQUE.

UN AUTRE LANGAGE DE JARRY

Je ly donneras de mon croc sur sa grand'
hure un si beau freillon que je l'y feras
branslez les oreilles.

Jean SOUSNOR.

Faisons-en le pari : puisque Jarry naquit à Laval et qu'il y apprit à parler, son œuvre recèle forcément des termes dialectaux. Non proprement du patois sans doute, une famille bourgeoise de la ville ne pouvait guère en conserver l'usage à la fin du siècle dernier ; mais plus exactement du français régional : c'est-à-dire du patois local, effectivement, mais plus ou moins ramené aux canons du français standard, et en tout cas cru dans la norme par les indigènes.

* * *

Une vérification scrupuleuse de la gageure exigerait que la prononciation, le vocabulaire et la syntaxe de Jarry fussent confrontés avec les matériaux recueillis dans les Atlas linguistiques, Grammaires et Dictionnaires patois de la région concernée. Mais dans cette brève note, où je veux attirer l'attention sur une dimension langagière de Jarry qu'on sous-estime, je ne prétends aucunement épuiser la question. Aussi me suis-je paresseusement borné à effectuer un simple sondage dans un ouvrage unique, d'ailleurs à peu près contemporain d'*Ubu Roi*, l'excellent *Glossaire des parlers du Bas-Maine* de G. Dottin, Paris, 1899, (désigné ci-après par l'initiale D.). Le résultat ne me paraît toutefois pas indigne d'attention, d'autant que l'endémisme de son relevé est vigoureusement affirmé par Dottin (p. XVII) : ce qui, au demeurant, peut se vérifier, par la comparaison tant avec Littré qu'avec le *Glossaire du Centre* de Jaubert, qui concerne pourtant une région voisine.

Assom-je, l'un des traits qui ont persuadé quelques spectateurs d'*Ubu Roi* (1) que la pièce était écrite en vieux français, paraît conforme à la prononciation décrite par D., LXXVIII.

Bordure : le symbolisme anal astucieusement décelé en ce nom par M. Arrivé pourrait recevoir un appui de la conjecture étymologique suivante ; *Bordure* = *ordure* + *brode* 'grossier, mal tenu, sale', D. 94 (2).

Boudouille recèle sans le moindre doute le radical de *boudine* 'vessie', D. 98 ; à la lumière de *Bouzine* toutefois, un glissement de sens est possible.

Bouffre. Il est intéressant, mais probablement peu utile, d'aller chercher à ce terme des origines méridionales : D. 98 signale qu'est usuelle l'interjection *bouffre!* 'bougre!'

Pour *bouffresque* au contraire, un souvenir de lecture me paraît vraisemblable : peut-être *Pantagruel*, XXX, où il est question de la « grande et *bougresque* barbe » du pape Jules. Le suffixe ramené à une forme plus canonique, le mot jarryque s'expliquerait alors par la proportion

bougre : *bougresque* = *bouffre* : *bouffresque*.

Bouzine est signalé avec le sens de 'vessie' par D., 104 ; mais une autre acception, peut-être mieux compatible avec l'intention significative de Jarry, apparaît au *Supplément* : *bouzine* 'ventre : *Il s'en ferait peter la bouzine*', D. 552.

Calard est attesté par D., 274 : 'qui *cale*', c'est-à-dire 'qui faiblit devant une menace'.

Chambre. On a pu s'étonner qu'*Ubu*, recevant les conspirateurs, dresse « une table splendide » dans une *Chambre* de sa maison. Or l'une des acceptions relevées pour ce mot par D., 119, renvoie à *maison*, définie comme 'la pièce principale où est le lit, le foyer et la table à manger', D. 348.

Une autre acception, susceptible d'éclairer *Chambre-à-sous*, est 'petite pièce où l'on met tout le débarras', D. 119.

Chandelle verte. On a pu expliquer le nom d'*Ubu* par l'apostrophe « Tu pues ! », fréquemment lancée par les potaches au malheureux *Pouilloux* (surnom lui-même de forme dialectale !). Ce que nous devinons ainsi de la malpropreté du prototype d'*Ubu* incite à ne pas écarter trop sommairement l'explication que pourrait suggérer D. 556, *chandelle* 'morve', la couleur verte étant après tout bien compatible avec cette dénotation.

Corne est attesté par D. 299 'fruit du *Sorbus domestica*'. En fait, l'extension dialectale du terme dépasse largement le Bas-Maine, et le sourcilleux Latis m'écrivait à ce propos : « Je constate que comme les linguistes vous vous asservissez quelque peu aux Instruments lexicographiques (...) Par ex., Arrivé donne *le bois de corne* comme un hyperarchaïsme, alors que je n'ai jamais entendu les menuisiers de ma province dire autrement (...) Jarry avait fréquenté un grand-père qui, j'en jurerais, disait *de la corne* ».

Corne. Aux riches interprétations de M. Arrivé, phalliques notamment, on pourrait ajouter, à titre de confirmation, *corne* 'chasse-pied', D. 555.

Estes (vous), autre trait qui fit croire au vieux français dans *Ubu Roi*. Mais la Mayenne pratique parfois la forme avec *s* conservé, et D. 573 signale notamment le Participe *esté*.

Femelle. « Madame ma femelle », dit Ubu à sa compagne. Le terme d'adresse étonnerait sans doute moins dans le Bas-Maine, si l'on en juge par D. 200, *feumelle* 'femelle, femme ou fille' et 211 *fumelle* 'femelle, surtout jeune fille'.

Giborgne. Si la syllabe initiale apparaît inséparable de celle de *Gidouille*, le radical *Borgne* relève évidemment de la série bien connue désignant dialectalement, ici la rûche, et là une 'nasse en osier pour la pêche' (D. 86, *borgnaud*), bref toutes sortes d'objets creux.

Lumelle est attesté par D. 328 : 'lame, mauvais couteau'.

Monsieur. M. Arrivé a attiré notre attention sur l'étrangeté de la formule « Monsieur l'Equipage » qu'emploie Ubu. Elle pose problème puisque le singulier *Monsieur* s'y joint à un collectif, *Equipage*, indubitablement pluriel d'après les indications scéniques d'*Ubu Roi*. Or, D. 356 aide sans doute à résoudre cette difficulté grammaticale : *Monsieur* (prononcé avec *o* nasalisé, ce qui évoque le *Monsieuye* tel que le disait Jarry) y est signalé comme signifiant 'Messieurs : les monsieur prêtres'.

Pigner est relevé par D. 403 avec le sens de 'gémir, pleurer et poussant de petits cris modulés ; grincer'.

Poche. D. 407 offre à ce propos un commentaire intéressant, *poche* 'sac. Le mot sac est inusité dans la Mayenne pour désigner un sac à grain'.

Pour le verbe correspondant, D. n'offre pas d'article *pocher*, mais paraissent suggestifs *pochée* 'ce que contient une poche' et surtout *pocheler* 'emporter dans sa poche quelques bribes d'un festin où l'on est invité'.

Comme on a pu le constater, le recours à Dottin permet de confirmer largement, et même d'assurer, les significations supposées par la plus récente lexicologie jarryque : et, dans ce domaine difficile entre tous, la moindre précision nous est infiniment précieuse. Mais l'apport dialectal aux études jarryques ne se situe pas tant au niveau de la dénotation qu'à celui de la connotation : dans les gloses, la plupart des termes qu'on vient de lire sont réputés « néologismes », ou bien au contraire « archaïsmes ». Ni l'un ni l'autre en fait, on le voit : mais des mots que Jarry entendait depuis l'enfance, que peut-être même il employait dans la conversation quotidienne, et que donc il n'eut pas à forger, ni à pêcher dans ses lectures (3). Il vaudrait par conséquent la peine de poursuivre l'enquête dans l'Ouest, et notamment vers Saint-Brieuc et Rennes, dont le français régional est suscep-

tible de réserver quelques belles surprises au lecteur de Jarry.

* * *

La vieille hantise présémiotique de la démarcation entre langue et style n'en pourrait que mieux renaître. Car lorsqu'il utilisa des régionalismes, Jarry le fit-il avec une intention stylistique, en ayant pleinement conscience de l'écart qu'ils constituaient par rapport à la norme française ? Ou bien de tels mots s'imposaient-ils tout naturellement à lui, parce qu'ils étaient usuels dans son parler d'origine ?... Mais sans doute convient-il de distinguer : si la seconde hypothèse convient peut-être à *Ubu Roi*, la première sied sans doute mieux à *Ubu enchaîné*, puisque celui-ci cite forcément celui-là...

Jean-Claude DINGUIRARD.

(1) Je m'abstiens de localiser les termes dans l'œuvre de Jarry : le lecteur les y replacera sans mal, aidé au besoin par le bel ouvrage de M. Arrivé, *Les langages de Jarry*, Paris, 1972.

(2) Le *Glossaire* de Dottin donne en fait les termes dialectaux en transcription phonétique : pour la commodité du lecteur et de l'imprimeur, je les ramène systématiquement à la graphie jarryque.

(3) On invoque tout particulièrement l'influence lexicale de Rabelais sur Jarry : et loin de moi, bien sûr, l'idée de la minimiser ! Mais reste à savoir si *Ubu Roi*, par exemple, œuvre collective, et les écrits de grande jeunesse de Jarry, peuvent avec vraisemblance refléter une grande familiarité avec l'œuvre de Rabelais.